

Sebareme, Rachel

À: Sebareme, Rachel (BAPE)
Objet: TR: Projet de tramway de Québec

-----Message d'origine-----

De : Jean-Marie Desgagné <jmdesga@videotron.ca> Envoyé : 23 septembre 2020 20:15 À : BAPE - Communication Web <communication@bape.gouv.qc.ca> Objet : Projet de tramway de Québec

À l'attention des membres du Bureau responsable du projet de tramway de Québec.

Au cours des récentes années, les quotidiens Le Soleil et Le Devoir ont publié des textes mettant en doute la pertinence d'un tramway à Québec au regard du développement des nouvelles technologies de transport. Par exemple, dans le quotidien Le Soleil du 7 janvier 2019, on se demandait si la mise en place d'un tramway dans la Ville de Québec était un «projet d'avenir ou une infrastructure qui sera bientôt déclarée désuète considérant les nouvelles technologies».

Aujourd'hui, cette question est devenue d'une acuité primordiale due à l'essor pris par le télétravail en raison de la pandémie, mais qui semble vouloir se prolonger en permanence. On dit même que l'achat de résidences en périphérie des centres-ville tend à prendre un élan autant pour le télétravail que pour d'autres avantages que l'on a découverts. Dans ce contexte, la mise en place d'un tramway n'est peut-être pas justifiée.

À l'édition du 22 septembre dernier de l'émission ZONE ÉCONOMIE à RDI, le spécialiste en finances Jean-Luc Landry s'est prononcé contre le projet de tramway disant que le marché va développer un mode de transport qui sera basé sur des véhicules de dimensions adaptées à divers services, rendant la présence d'un tramway inutile.

Voilà ce que je considérais devoir être respectueusement porté à l'attention de votre Bureau.

Jean-Marie Desgagné,
Québec
23 septembre 2020.